

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 08-404-1930 portant fixation du budget général pour l'exercice 1930-1931, .

n° 08-404-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 juillet 1930

Numéro JO
n° 404 du 31/07/1930

Date du numéro
31 juillet 1930

TEXTE INTÉGRAL

Art. 97

Les versements sur les comptes courants postaux sont soumis au payement par la partie versante d'un droit fixe de 0 fr. 50 représenté sur la formule de versement au moyen de timbres-poste.